



PRIÈRE

DIX HEURES

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'aide à domicile pour les personnes âgées offerte par la communauté sera examinée le jeudi 29 mai 2014.

L'Assemblée convient de procéder au débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 200.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. GOERTZEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 200 — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative (démocratie pour les électeurs)/The Legislative Assembly Amendment Act (Democracy for Voters)*.

Le débat se poursuit.

MM. DEWAR et MARTIN, M. le *ministre* BJORNSON ainsi que MM. PIWNIUK, MARCELINO (Tyndall Park) et HELWER interviennent. M^{me} WIGHT exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. FRIESEN présente la proposition suivante :

Proposition n° 19 : Non-respect de la promesse de budget équilibré

Attendu :

que le gouvernement provincial a dépassé son budget de base d'un montant cumulatif de 3,4 milliards de dollars depuis 2000;

que depuis 2000, les dépenses réelles de base effectuées par le gouvernement provincial ont dépassé les dépenses de base dans 13 des 14 budgets présentés;

que pendant les dernières élections générales provinciales, le premier ministre a promis d'équilibrer le budget de la province au plus tard en 2014;

que le ministre des Finances a réitéré cette promesse lorsqu'il a déposé son budget annuel il y a seulement deux ans en déclarant que le gouvernement provincial était sur la bonne voie pour rétablir l'équilibre budgétaire au plus tard en 2014;

que le budget de 2014 démontre que le gouvernement provincial n'est pas parvenu à équilibrer le budget cette année, comme il l'avait promis;

que le gouvernement provincial n'a pas réussi à équilibrer son budget malgré la croissance fulgurante des revenus grâce aux augmentations de taxes et de frais en 2012 et à la hausse illégale de la TVP à 8 % en 2013, mesures qui apportent actuellement plus de 500 millions de dollars par année au gouvernement provincial,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à reconnaître qu'il n'a pas tenu sa promesse envers les Manitobains puisqu'il n'a pas réussi à équilibrer son budget au plus tard en 2014;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à appliquer immédiatement les dispositions de la *Loi sur l'équilibre budgétaire, la gestion financière et l'obligation de rendre compte aux contribuables* qui stipulent que le traitement des ministres doit être réduit de 40 % lorsque le gouvernement provincial ne réussit pas à équilibrer son budget.

Il s'élève un débat.

M. FRIESEN, M^{me} la ministre HOWARD, M. HELWER, M. le ministre STRUTHERS ainsi que MM. BRIESE et DEWAR interviennent. M. WIEBE exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

Pendant le débat, le président intervient et demande au député de Selkirk, qui a utilisé le terme « hypocritical », de se rétracter.

M. DEWAR se rétracte.

TREIZE HEURES TRENTE

M. le ministre LEMIEUX propose la première lecture du projet de loi 72 — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP et à rétablir le droit des Manitobains de voter dans le cadre d'un référendum portant sur toute hausse de cette taxe. (E. Werzak, M. Becker, T. Walde et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP puisqu'elle nuit à l'emploi et à rétablir le droit des Manitobains de rejeter ou d'approuver toute hausse de cette taxe par le biais d'un référendum. (A. Martens, H. Steward, E. Gudnason et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (H. Hamende, J. Nicholson, E. Magnusson et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à cesser de rompre ses promesses, à mettre fin aux délais et à maintenir son engagement en vue de la construction de Tabor Home en 2014. (J. Wiebe, H. Boscitman, R. Rempel et autres)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} CROTHERS ainsi que MM. FRIESEN, MARCELINO (Tyndall Park), PIWNIUK et WIEBE font des déclarations de député.

M. le *ministre* SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 49 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M^{me} la *ministre* BLADY propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 52 — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (interdiction visant le tabac aromatisé et autres modifications)/The Non-Smokers Health Protection Amendment Act (Prohibitions on Flavoured Tobacco and Other Amendments)*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* BLADY ainsi que MM. GRAYDON, GERRARD et GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 57 — *Loi modifiant le Code de la route (conduite avec facultés affaiblies par la drogue)/The Highway Traffic Amendment Act (Countermeasures Against Drug-Impaired Driving)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 60 — *Loi sur la justice réparatrice/The Restorative Justice Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* SWAN dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 60.

(Document parlementaire n° 65)

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 61 — *Loi sur la protection des tourbières et modifications connexes/The Peatlands Stewardship and Related Amendments Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 61.

(Document parlementaire n° 66)

M. le *ministre* ALLUM propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 63 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire et abolissant le Conseil de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment and Council on Post-Secondary Education Repeal Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ALLUM intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* ALLUM dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 63.

(Document parlementaire n° 67)

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* BRAUN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Amendment Act*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* ASHTON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 21 — *Loi sur la Société canadienne du Port arctique de Churchill/The Churchill Arctic Port Canada Act*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* OSWALD voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 33 — *Loi sur les occasions d'apprentissage en milieu de travail (marchés de travaux publics)/The Apprenticeship Employment Opportunities Act (Public Works Contracts)*.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 53 — *Loi modifiant la Loi sur la pêche et la Loi sur la conservation de la faune (dédommagement)/The Fisheries and Wildlife Amendment Act (Restitution)*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* BRAUN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 54 — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (délais relatifs aux décisions et aux audiences de la Commission du travail)/The Labour Relations Amendment Act (Time Lines for Labour Board Decisions and Hearings)*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* LEMIEUX voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 56 — *Loi modifiant la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Vital Statistics Amendment Act*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* ALLUM voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 58 — *Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Act*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* BRAUN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 65 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SWAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 66 — *Loi corrective de 2014/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2014*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 68 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (signalement des incidents critiques)/The Child and Family Services Amendment Act (Critical Incident Reporting)*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Jeudi 22 mai 2014

La séance est levée à 16 h 14, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID